

Going Home



La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne N° 2/14

Editorial du mois de juillet 2014

Chères lectrices, chers lecteurs,

En 1993, ce qui était à l'époque l'Office fédéral des réfugiés (ODR) présentait le premier concept d'aide au retour, posant ainsi les jalons d'un système d'encouragement au retour volontaire ciblé sur les requérantes et requérants d'asile. Depuis l'ouverture d'un bureau de coordination de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Berne en 1994, la Confédération est épaulée par un partenaire compétent pour la mise en œuvre des projets d'aide au retour.

Nous sommes ravis que ce bureau fasse depuis vingt ans partie intégrante de l'aide suisse au retour et souhaitons exprimer nos remerciements chaleureux à tous ses collaboratrices et collaborateurs, passés et présents, pour leur travail et l'excellente collaboration.

L'OIM Berne peut compter sur un réseau de bureaux implantés dans le monde entier, ce qui lui permet de gagner la confiance des personnes dans leur démarche de retour volontaire. En effet, le contact avec le pays d'origine permet de soutenir les efforts des services-conseils en vue du retour pour proposer des perspectives d'avenir concrètes face aux incertitudes des candidates et candidats.

L'offre de services a été élargie et comprend désormais quatre volets. La préparation ciblée des volontaires au retour (Return Information Fund, RIF: recherches effectuées sur place), l'organisation du voyage (swissREPAT – IOM Movements, SIM: achat du billet d'avion et accompagnement), l'assistance à la réintégration (Reintegration Assistance from Switzerland, RAS : projets, formation, suivis médicaux) ainsi que le suivi régulier des projets financés.

Grâce à ces prestations complémentaires, le système d'aide au retour est ainsi passé du simple versement d'argent en liquide à une approche indi-

vidualisée de recherche de solutions, ce qui a non seulement augmenté la qualité mais aussi la visibilité de l'aide suisse au retour.

L'édition de juin de notre newsletter est dédiée aux 20 ans du bureau de l'OIM à Berne. Vous découvrirez ainsi (p. 3) une rétrospective personnelle proposée par une collaboratrice qui travaille dans ce bureau depuis sa création. Pour celles et ceux qui s'intéressent davantage aux statistiques, nous recommandons l'article sur les chiffres-clés des 20 dernières années (p. 2), tout cela sans oublier nos rubriques habituelles consacrées aux actualités relatives à l'aide au retour.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Urs von Arb, vice-directeur de l'Office fédéral des migrations

Contenu

1. Thème principal :

20 ans de l'OIM Berne

- 20 ans de l'OIM Berne: une rétrospective
- L'OIM Berne il y a 18 ans
- Une main tendue aux réfugiés

2. Programmes de pays

- Nouveau programme d'aide structurelle pour la Géorgie
- Le partenariat migratoire Suisse-Nigéria

3. Échos des CVR et des CEP

- Mon travail de Conseillère en vue du retour depuis 1997

4. Special

- Trois questions à... Grégoire Crettaz 11 ans plus tard

5. Varia

- Quoi de neuf?

1. Thème principal : 20 ans de l'OIM Berne

20 ans IOM Berne : une rétrospective Eve Amez-Droz & Michèle Renaud, OIM Berne

En septembre 2014, lors de la prochaine journée de formation des conseillères et conseillers en vue du retour (CVR), la représentation de l'OIM à Berne fêtera ses 20 ans. Revenir sur ces années permet de mettre en évidence l'évolution remarquable de l'aide au retour et du bureau de l'OIM Berne au fil des années.

Au tout début, l'OIM Berne était chargée d'organiser l'aide au retour individuelle de personnes relevant du domaine de l'asile. En 1997, le premier programme d'aide au retour spécifique à un pays est lancé, afin d'apporter un soutien adapté aux nombreuses personnes originaires de Bosnie-Herzégovine. L'OIM Berne s'occupait alors de l'inscription au programme tandis que la Direction du développement et de la coopération (DDC) versait sur place l'aide au retour, en liquide.

En 1999, le programme pour le Kosovo/CSNU 1244¹ a suivi de peu et a permis à plus de 30'000 personnes de retourner dans leur pays d'origine. De 1994 à 2001, les Balkans formaient incontestablement la principale région de retour. Puis sont arrivés d'autres programmes, l'un axé sur l'Irak en 2000, l'autre sur l'ancienne République yougoslave de Macédoine deux ans plus tard. Le programme pour la Somalie lancé en 2002 était le premier où un soutien a également été accordé pour des petits projets. Au fil du temps, les programmes pays se sont développés et de nouvelles composantes ont été ajoutées : outre le soutien matériel fourni pour des projets, des formations brèves sur la façon de diriger une petite entreprise – connues sous le nom de business trainings – ont par exemple été organisées sur place, permettant aux bénéficiaires de rafraîchir leurs connaissances en matière de comptabilité et

1 Ci-après mentionné Kosovo

de gestion. De telles formations ont notamment eu lieu dans le cadre des programmes pour l'Angola, la République démocratique du Congo, le Nigéria, la Guinée et, plus récemment, la Tunisie. Notons que le programme Nigéria, qui fait partie du partenariat migratoire entre la Suisse et le Nigéria, est celui qui a le plus d'années au compteur, comptabilisant 899 bénéficiaires depuis 2005. Le programme pour la Tunisie a quant à lui battu un nouveau record, enregistrant la participation de pas moins de 704 personnes en l'espace de seulement un an et demi.

L'aide individuelle au retour proposée par l'OIM Berne s'articule autour des trois volets suivants : le soutien avant, pendant et après le retour. Pour la phase de préparation, les CVR peuvent ainsi depuis 2002 avoir recours au *programme RIF*, qui leur permet de poser des questions adaptées au cas des personnes qu'ils accompagnent, questions que l'OIM Berne traite avec le concours de ses représentations dans les pays d'origine concernés. Le programme RIF fournit ainsi un soutien précieux en matière de conseil et de planification de la réintégration des candidates et candidats dans leur pays d'origine.

Pour l'organisation et la réalisation du voyage de retour, l'OIM Berne et l'ODM ont conclu en 2003 une convention-cadre relative à l'organisation de retours volontaires, convention qui forme la base du *programme SIM*. Depuis lors, l'OIM Berne a organisé le retour de plus de 7'600 personnes (vulnérables pour la plupart) dans leur pays d'origine. Dans le cadre du *programme RAS*, l'OIM Berne propose des aides individuelles à la réintégration dans le monde entier. Depuis 2002, plus de 5 000 personnes y ont participé, bénéficiant ainsi pour leur processus de réintégration du soutien des missions locales de l'OIM.

Depuis 2008, le *programme REZ* (Aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure (CEP)) permet à l'OIM de fournir des conseils aux personnes qui se trouvent dans les CEP et qui désirent rentrer dans leur pays. Ces quatre projets font aujourd'hui partie intégrante des activités de l'OIM Berne. Par ailleurs, le programme destiné aux

victimes de la traite d'êtres humains et aux artistes de cabaret exploités, de même que les deux programmes cantonaux de Genève et de Vaud pour le retour volontaire de personnes en situation irrégulière, ont permis à des migrantes et des migrants qui ne relevaient pas du domaine de l'asile de bénéficier de l'aide au retour. Au cours des 20 dernières années, plus de 90'000 personnes ont ainsi bénéficié des offres de l'OIM Berne (conseil, organisation du transport, aide à la réintégration).

Outre le travail qu'elle effectue sur le plan opérationnel, l'OIM Berne est également partie prenante à des projets de recherche et à des publications. De plus, elle se montre très active en matière de prévention et de relations publiques pour ce qui touche à la traite des êtres humains : à ce titre, elle a par exemple soutenu le projet de théâtre « A Saptea Kafana », elle publie régulièrement des fiches d'information, organise des débats et a mis sur pied la « Semaine contre la traite des êtres humains » avec plusieurs partenaires. Sur le plan de la communication autour de l'aide au retour, l'OIM Berne et l'ODM ont créé ensemble le portail Internet Youproject, où sont présentés des photos et des petites vidéos sur les bénéficiaires et leurs projets professionnels. La newsletter Going Home, que vous êtes en train de lire, fait d'ailleurs partie du large éventail d'outils de communication mis en place conjointement par l'ODM et l'OIM Berne pour faire connaître leur travail.

L'OIM Berne il y a 18 ans

Marlis Schwab, OIM Berne

Le bureau de l'OIM à Berne a ouvert ses portes en 1994 pour faire face aux importants flux de réfugiés en provenance des Balkans et à la problématique de leur retour. Pour ma part, j'ai commencé à travailler à l'OIM Berne en mars 1996, au sein d'une équipe qui comptait alors quatre personnes. Un projet-pilote pour le retour des personnes du Nord de l'Irak via la Turquie venait d'être lancé. Vers la fin de l'année, un programme-pilote a démarré pour la Bosnie-Herzégovine, transformé en 1997 en programme d'aide au retour vers ce pays. Les personnes intéressées par ce dispositif pouvaient se rendre dans

diverses administrations communales et cantonales pour remplir un formulaire d'inscription. Les services-conseils cantonaux en vue du retour n'existaient pas encore dans leur forme actuelle.

Les formulaires d'inscription remplis étaient ensuite envoyés à l'OIM Berne. Cependant, de plus en plus de personnes intéressées se présentaient aussi directement au bureau de l'OIM pour demander des renseignements et s'inscrire au programme. L'OIM Berne enregistrait les formulaires remplis dans une banque de données qu'elle avait elle-même conçue, avant de les transmettre pour vérification à l'ODR. Il a rapidement fallu agrandir l'équipe : une personne parlant serbo-croate puis un intérimaire ont donc été engagés ; cela dit, le volume de travail ne cessait de croître. Le versement de l'aide au retour était du ressort de la DDC, qui possédait déjà plusieurs bureaux en Bosnie-Herzégovine. L'OIM Berne coordonnait ensuite les échanges d'information entre l'OIM Berne, l'ODR et la DDC.

A l'occasion d'un voyage de service à Bihac, je suis tombée sur un jeune homme et sa mère qui avaient été dans mon bureau quelques semaines auparavant pour remplir un formulaire d'inscription. Ils étaient très heureux et reconnaissants et m'ont aussitôt invitée à manger avec eux mais, faute de temps, nous avons seulement pu partager un café. Malgré les conséquences et les dommages omniprésents causés par la guerre civile, j'ai ressenti une très grande hospitalité en Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre du programme d'aide au retour pour ce pays, plus de 10'000 personnes ont touché une aide financière et un soutien a été apporté à divers projets d'aide structurelle mis en œuvre par la DDC.

L'année 1997 a marqué le début de la construction du réseau de conseil au retour, qui a donné naissance aux services-conseils cantonaux en vue du retour, tels que nous les connaissons aujourd'hui.

En 1999 était lancé le programme d'aide au retour pour le Kosovo, pour lequel la majorité des inscriptions s'est faite par le biais des CVR. Là encore, les inscriptions ont ensuite été enregistrées par l'OIM Berne avant d'être transmises pour vérification à

l'ODR. Dans le cadre de ce programme, l'OIM a mis en place des vols charter pour le Kosovo permettant à des candidates et candidats au retour volontaire de rentrer chez eux. Les routes d'approche et les horaires d'atterrissage à l'aéroport de Pristina étaient strictement réglementés. Faut de documents de voyage en bonne et due forme, l'ODR a fourni à chaque voyageuse et voyageur un laissez-passer. Ces documents étaient systématiquement distribués à l'aéroport, juste avant le départ de l'avion, par des collaboratrices et collaborateurs de l'ODR et de l'OIM Berne, qui ont également apporté leur concours à l'enregistrement. L'OIM Berne avait en outre engagé des interprètes pour soutenir les équipes des différents aéroports.

Les gens se pressaient toujours en très grand nombre aux comptoirs d'enregistrement et tout autour. En effet, il y avait là non seulement les passagères et passagers, mais aussi leurs proches et leurs connaissances, sans compter qu'il fallait réussir d'une manière ou d'une autre à transporter un nombre incroyable de bagages en tous genres. A plusieurs reprises, des personnes ont même voulu emporter dans l'avion un grand congélateur ou un réfrigérateur. Heureusement, ces paquets surdimensionnés ont pu être acheminés par voie terrestre.



© OIM Berne

Un matin, vers 5 heures, alors que nous nous trouvions à l'aéroport de Zurich, nous avons remarqué que nous avions reçu par erreur les documents de voyage des bénéficiaires qui ne parlaient que le

lendemain. Les papiers dont nous avons besoin pour les deux vols du jour se trouvaient à l'ODR, à Berne! Etant donné les conditions d'atterrissage très restrictives à Pristina, il semblait, à première vue, que tous les passagères et passagers présents allaient être conduit(e)s dans un centre d'hébergement d'urgence et que leur départ devrait être retardé d'un ou plusieurs jours. Les personnes en question étaient furieuses et la tension palpable. Heureusement, l'interprète engagé par l'OIM est parvenu à calmer la situation. Finalement, à l'issue d'innombrables conversations téléphoniques de bon matin, l'heure de décollage a pu être décalée et les documents nécessaires apportés jusqu'à Zurich. Les deux charters ont donc finalement quand-même pu décoller avec respectivement 160 et 240 personnes à bord.

En tout, plus de 30'000 personnes sont rentrées au Kosovo avec le soutien de ce dispositif. Le versement de l'aide au retour était assuré par l'OIM Pristina, tandis que l'OIM Berne était, comme à son habitude, responsable de la coordination entre les différents services impliqués.

Aux deux programmes importants d'aide au retour pour la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo ont succédé d'autres programmes pays et les tâches de l'OIM Berne ont beaucoup évolué au fil de ces 20 années, qui ont filé comme l'éclair.

Une main tendue aux réfugiés *Xhevdet Kallaba, Kosovo*

Les guerres provoquent des pertes et des souffrances, mais aussi l'émigration et l'exil. Généralement, ce sont les Etats voisins des pays touchés par la guerre ou les émeutes qui accueillent les personnes déplacées et assurent provisoirement leur protection. De nombreux(es) réfugiés et réfugiées recherchent cependant aussi de l'aide dans des pays plus lointains.

La guerre du Kosovo, en 1998/1999, a entraîné le déplacement d'un million de personnes. Avant la guerre puis pendant le conflit, la Suisse, comme d'autres pays, a ouvert ses portes aux ressortis-

santes et ressortissants du Kosovo. Le 5 mai 1999, le premier contingent, comptant 155 personnes, atterrissait ainsi à l'aéroport de Zurich en provenance du camp de Blace (Macédoine). Jean Daniel Gerber, directeur de l'ODR, s'est rendu en personne à Kloten pour les accueillir. A cette époque, la Suisse avait déjà admis plus de 43'000 requérantes et requérants d'asile, arrivé(e)s par divers moyens, auxquels se sont ajoutés quelque 60'000 réfugiées et réfugiés politiques.

Les centres d'hébergement existants étaient surchargés, il a donc fallu improviser des logements provisoires dans la précipitation. Parmi les réfugiées et réfugiés se trouvaient notamment des personnes âgées et des enfants qui nécessitaient des soins particuliers. Les enfants en âge d'être scolarisés ont bénéficié de cours dans des classes spéciales. Dans les organisations pour requérantes et requérants d'asile, les services psychosociaux avaient fort à faire pour aider les enfants, les femmes et les personnes âgées à surmonter les traumatismes liés aux horreurs de la guerre et aux expulsions de masse hors de leurs logements. Toutes les instances de l'Etat suisse ont été mobilisées pour accueillir et loger les personnes en provenance du Kosovo.

Ces dernières étaient certes physiquement en Suisse mais leur esprit était resté au Kosovo, préoccupé par l'avenir de leur pays et de leur peuple. Beaucoup d'entre elles avaient perdu le contact avec leurs proches. Une mère qui se trouvait avec trois de ses enfants au moment où son village a été bombardé a dû fuir précipitamment sans pouvoir attendre son quatrième enfant. Elle s'est jointe à un convoi de réfugiées et réfugiés et a marché sept jours et sept nuits durant jusqu'à Rozhaje (Monténégro) avant de passer par Vlora (Albanie) pour atteindre Bronschhofen, en Suisse. Cette mère a recherché pendant plusieurs mois son fils de 13 ans, qui a finalement pu retrouver sa famille en Suisse grâce à l'aide de la Croix-Rouge internationale.

La joie suscitée par la libération de leur pays a incité de nombreux(ses) Kosovares et Kosovars à retourner dans leur pays. Les réfugiées et réfugiés eux-

mêmes, de par le monde, demandaient à retourner volontairement chez eux. Alors que j'accompagnais un groupe à l'aéroport de Zurich, l'un d'entre eux, originaire de la région de Klina, à qui je demandais pourquoi il était si pressé de rentrer au Kosovo, m'a répondu : « il y a quelques jours, j'ai vu ma maison complètement brûlée à la télévision. Seule la cheminée tient encore debout. Cette maison cherche son propriétaire donc je dois rentrer aussi vite que possible ».

L'OIM à Berne – en collaboration avec l'ODR et les associations d'aide aux requérantes et requérants d'asile – a fourni une aide inestimable au retour volontaire des Kosovares et Kosovars dans leur pays. De juillet à décembre 1999, 15'997 personnes réfugiées ont quitté la Suisse en direction du Kosovo ; en 2000, 17'249 autres les ont suivis. Chaque rapatriée et rapatrié était accueilli(e) à Pristina par une représentante ou un représentant de l'OIM qui les accompagnait jusqu'à leur destination finale; cela représentait un vrai gage de sécurité, en particulier pour les femmes ou les enfants dont le mari ou les parents avaient disparu ou avaient été tués pendant la guerre.



© OIM Berne

Moi aussi, j'ai fait partie de ces rapatriés volontaires. J'étais la 32'000e. Le 31 juillet 2000, je montais à Kloten à bord de l'avion charter qui m'a ramenée en quelques heures – au bout de quatre ans – dans mon pays natal.

La Suisse en général et l'OIM en particulier sont devenues pour les Kosovares et Kosovars synonymes

d'hospitalité et d'aide à la survie pour les réfugiés. Les générations futures du Kosovo auront également une pensée reconnaissante pour la Suisse.

2. Programmes de pays

Nouveau programme d'aide structurelle pour la Géorgie

Olga Andrés, ODM

Le programme d'aide au retour pour la Géorgie, proposé et financé par la Suisse depuis 2006, a été clos en fin d'année dernière. Cette décision n'est pas étrangère à l'introduction de la procédure en 48 heures dans les CEP, qui a permis de limiter à quelques jours la durée moyenne de séjour en Suisse des requérantes et requérants d'asile géorgien(ne)s. Dès lors, les Géorgiennes et Géorgiens désirants retourner dans leur pays ne remplissaient plus les conditions pour pouvoir prétendre au soutien accordé dans le cadre de l'aide au retour. Vu la longue et bonne expérience de collaboration avec la Géorgie en matière d'aide au retour et le nombre non négligeable de personnes souffrant de problèmes de dépendance parmi les requérantes et requérants d'asile originaires de ce pays, l'ODM a décidé d'apporter une aide sur place à cette population, sous forme d'un projet d'aide structurelle.

Ce projet est désormais en place et s'intitule « Socio-Economic Integration through Social Enterprise Development to address the Problem of Drug Abuse among Georgian Nationals, including Returning and Potential Migrants ». Il s'agit d'une initiative innovante destinée à une centaine de bénéficiaires et axée sur l'intégration professionnelle durable de personnes défavorisées dans des entreprises sociales en Géorgie.

Le concept consiste à former des personnes ayant souffert de problèmes de dépendance et qui sont « stabilisées » ainsi que des jeunes à risque au sein

de trois ou quatre entreprises sociales et à les intégrer durablement dans la vie professionnelle. Les entreprises assurent une partie de leur financement par la vente de biens produits par les participantes et participants au cours de leur formation, l'objectif étant que ces entreprises sociales continuent de fonctionner, y compris lorsque le projet sera terminé.

L'OIM Géorgie mettra en œuvre ce dispositif avec la fondation « Contact Netz », un partenaire stratégique puisque qu'il fait figure de pionnier en matière de lutte contre les problèmes de drogues en Suisse. Les premiers travaux du projet, qui durera 30 mois, ont démarré le 1er juin 2014.

Le partenariat migratoire Suisse-Nigéria

Christopher Middleton, ODM

La cinquième commission technique du partenariat migratoire entre la Suisse et le Nigeria s'est tenue le 1er avril 2014 à Abuja au Nigeria. Cette rencontre a permis notamment d'assurer le suivi d'un plan d'action pour lutter contre la migration irrégulière, de discuter des progrès effectués en matière de coopération policière et d'évaluer les progrès réalisés dans divers projets.

Le plan d'action relatif aux domaines de l'asile et du retour a été adopté par la Suisse et le Nigeria en juin 2013. Il a pour but, entre autres, de contribuer à trouver des possibilités afin de réduire la migration irrégulière vers la Suisse. Durant la réunion à Abuja, les deux délégations ont ainsi convenu d'intensifier la coopération dans le domaine de l'identification des ressortissantes et ressortissants présumé(e)s nigérian(e)s ainsi que dans le domaine du retour. Les nouvelles conditions de participation au programme d'aide au retour ont également été présentées à la délégation nigériane qui a apporté son soutien à cette initiative.

Une diversité de projets au sein du partenariat migratoire

Les avancées de différents projets du partenariat migratoire ont également été présentées au cours de cette rencontre. Dans le cadre de la coopération

policière, deux policiers cantonaux suisses ont été placés pour deux semaines au sein de l'agence nigérienne de lutte contre la drogue à Lagos. C'est la première fois que des agents de police suisses se rendent au Nigeria dans ce cadre, le projet de coopération policière ayant privilégié jusqu'à présent l'envoi de policiers nigériens en Suisse.

Le programme régional Migration et développement en Afrique de l'Ouest, récemment lancé par la Suisse et dont le Nigeria est un des principaux bénéficiaires, a également été présenté au cours de cette réunion.

Par ailleurs, un nouveau projet visant à impliquer des membres de la diaspora nigérienne résidant en Europe dans des programmes de développement au Nigeria est également en cours. Deux volontaires issus de la diaspora nigérienne se trouvent actuellement à Lagos au Nigeria pour contribuer à la formation professionnelle de jeunes Nigériennes et Nigériens.

Informations complémentaires sur le Joint Technical Committee (JTC)

La délégation suisse à Abuja était menée par le directeur de l'ODM, Mario Gattiker, et le chef de la Division Sécurité humaine du DFAE, l'Ambassadeur Claude Wild. La délégation nigérienne était placée sous la conduite de l'Ambassadeur Abdulaziz Dankano, sous-secrétaire des Affaires économiques et consulaires, Ministère des affaires étrangères. La prochaine rencontre de la commission technique se tiendra à Berne.

Le Nigeria est le troisième pays de provenance des demandes d'asile en 2013

Avec 1'764 demandes d'asile en 2013, le Nigeria est le troisième pays de provenance des requérants et requérantes d'asile en Suisse. Le nombre des demandes d'asile de Nigériens a diminué de 35,8 % en 2013 par rapport à l'année précédente. En 2013, 544 Nigériens ont quitté la Suisse par la voie aérienne sous la surveillance des autorités pour rentrer dans leur pays d'origine, soit 103 personnes de plus qu'en 2012 (441 départs).

3. Echos des CVR et des CEP

Mon travail de Conseillère en vue du retour depuis 1997

Mira Nikolic, OIM/CEP Chiasso

Depuis 1997, tous les Cantons de Suisse ont un bureau de conseil en vue du retour. J'ai commencé à travailler en tant que CVR pour le Canton de Fribourg dès le début car je trouvais que c'était une bonne idée pour les personnes qui souhaitent retourner dans leur pays en dignité et y recommencer une nouvelle vie.

Au début, il n'y avait qu'une aide individuelle qui était identique pour toutes les nationalités : 500 CHF en liquide et 200 CHF de viatique payés avant le départ par les cantons, puis par swissREPAT après sa création. La possibilité de réaliser un projet de réintégration n'existait pas. Il n'y avait pas non plus de programme pour organiser le voyage de retour tel que SIM, ni d'aide spéciale pour les personnes vulnérables. Le CVR devait donc tout organiser par lui-même.

Au cours des années, l'aide au retour a beaucoup évolué et certains outils ont été créés, ce qui a largement facilité notre travail :

- Entre 1997 et 1998, le programme spécial pour la Bosnie-Herzégovine a vu le jour. La première phase du programme était pour les célibataires et les couples sans enfants, tandis que la deuxième phase était pour les familles avec enfants. Les personnes qui sont rentrées durant la première phase étaient donc pour la plupart des personnes âgées qui voulaient passer le reste de leur vie dans leur pays d'origine. En plus du programme d'aide au retour, nous avons également à disposition un programme de réinstallation/réunification familiale vers les Etats-Unis, l'Australie et le Canada pour les ressortissantes et ressortissants de Bosnie-Herzégovine.

- À partir de 1999/2000, l'ODM a commencé à organiser des programmes spécifiques par pays, comme ceux pour le Kosovo, l'Éthiopie, le Sri Lanka et l'Angola.
- 2001 est l'année de naissance de swissREPAT, qui nous a offert un grand soutien aux aéroports de Zürich et Genève. Avant cela, les CVR devaient organiser eux-mêmes les billets d'avion et nous ne savions pas si les personnes étaient effectivement parties ou non.

Après sept ans en tant que CVR dans le Canton de Fribourg, j'ai commencé une nouvelle aventure de CVR dans le Centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de Chiasso. En 2007, la situation dans les CEP était similaire à celle dans les Cantons à mes débuts car les CEP n'offraient qu'une aide financière individuelle. Mais en 2010, le projet pilote Afrique Sub-Saharienne a démarré, ce qui a ouvert la possibilité de soumettre un projet de réintégration pour les personnes qui retournaient dans cette région. Et l'histoire continue...

J'ai accueilli beaucoup de personnes dans mon bureau depuis mes débuts. Parmi les personnes qui m'ont marquées, une femme soudanaise de 56 ans qui souffrait de plusieurs problèmes de santé. Son mari et ses fils (dont un handicapé) étaient restés au Soudan. Au début, elle voulait les faire venir en Suisse mais après quelques séances de conseils et des discussions avec son mari, elle a décidé de retourner auprès d'eux. Après son retour, j'ai reçu un téléphone émouvant d'un de ses fils pour me remercier d'avoir aidé leur mère. La famille était à présent réunie et ils avaient la possibilité de mettre sur pied un petit projet agricole en famille.

A la fin de l'année passée, j'ai eu l'occasion d'accompagner une femme enceinte de cinq mois avec ses deux enfants au Nigeria. C'était une expérience magnifique! J'ai pu constater comment se passe effectivement le voyage de retour, comment cela peut devenir compliqué et éprouvant. Durant mon séjour au Nigeria, j'ai également eu la chance de voir trois personnes qui étaient retournées depuis le centre de Chiasso et que j'avais conseillées. Ils

étaient heureux d'être à nouveau avec leur famille, fiers de montrer que leur projet fonctionnait et généralement beaucoup plus détendus que lors de leurs visites à mon bureau du CEP de Chiasso et cela m'a fait vraiment chaud au cœur.

C'est l'un des beaux aspects de mon travail; cela arrive régulièrement que nos clientes et clients ou leur famille nous appellent pour nous remercier et pour partager leur joie. Bien sûr, ce travail est parfois difficile car nous devons aussi écouter leurs problèmes et leurs malheurs. Une fois, j'ai conseillé une jeune femme du Nigeria qui était victime de traite des êtres humains. Organiser son retour était très complexe et difficile. Cependant, malgré les années, je suis toujours heureuse quand je constate que le conseil en vue du retour a aidé une personne à trouver une solution qui lui convient.

4. Special

Trois questions à... Grégoire Crettaz 11 ans plus tard

Grégoire Crettaz, ODM

La colonne « Trois questions à... » a été reprise des premières newsletters Going Home. A l'occasion de notre jubilé, nous avons demandé à Grégoire Crettaz de répondre aux mêmes questions qu'en 2003 alors qu'il était attaché migratoire à Colombo pour voir ce qui a changé.

Quel est votre rôle à Rabat?

Au Maroc depuis juillet 2013, j'occupe le poste d'attaché de liaison pour les questions de migration auprès de notre Ambassade à Rabat. Il s'agit d'un nouveau poste à vocation régionale pour les pays du Maghreb, lequel fait partie du réseau ILO (Immigration Liaison Officers) développé récemment par l'ODM afin de contribuer à l'effort de coordination en matière migratoire dans l'espace Schengen entre

les pays européens membres et associés. L'attaché de liaison ILO constitue un élément du « premier filtre » dans le cadre de la stratégie suisse de gestion intégrée des frontières. De ce fait, la coopération avec les représentations et les autorités locales sur place est une des fonctions prioritaires du poste et a pour but de contribuer à une meilleure régulation des mouvements et à une réduction des risques migratoires vers la Suisse (flux irréguliers, fraude documentaire, visas Schengen). Le Maghreb demeure en termes migratoires une double priorité pour la Suisse, tant le nombre de demandes d'asile des pays de la région est élevé (25% du total des demandes en Suisse) et tant le transit par cette zone sud de la méditerranée est important pour les ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne (environ 40% du total des arrivées en Suisse). Dans ce contexte, et au vu du nombre de personnes en situation irrégulière en constante augmentation en Suisse, une des tâches essentielles du poste consiste à aborder les questions de l'identification et de la réadmission avec les autorités locales, en particulier au Maroc et en Algérie. Ces questions sont actuellement thématiques dans le cadre de dialogues migratoires bilatéraux, où la réalisation de projets ou de mesures de soutien sur place sont envisagés de concert avec les autres entités de l'administration fédérale.

Qu'est-ce qui vous a amené à affronter un tel défi?

Au-delà des difficultés rencontrées dans la conduite des discussions en cours avec les autorités des pays de la région, l'intérêt du poste réside justement dans le défi de développer la collaboration avec l'ensemble des acteurs sur place et d'identifier les éléments positifs qui permettront d'avancer sur les dossiers qui nous intéressent. Cette collaboration sur le terrain se fait à plusieurs niveaux, aussi importants l'un que l'autre: il s'agit à la fois de préparer des consultations formelles à plus haut niveau, et de manière plus quotidienne, de boire un thé à la menthe (et des pâtisseries marocaines si c'est vraiment une bonne journée) avec le commissaire principal de l'aéroport. Aussi, la pression migratoire et les tragédies humaines presque quotidiennes dans cette région si particulière entre le Nord et le Sud, en mer ou dans le désert, sont de véritables défis et ne

peuvent qu'influencer votre manière de percevoir les enjeux migratoires.

Qu'attendez-vous de ce travail?

Après avoir occupé plusieurs postes similaires à l'étranger, je crois que ce travail sur le terrain me convient assez bien. J'apprécie en particulier cette fonction de « courroie de transmission » avec les entités sur place, mais aussi avec les autres départements de l'administration fédérale. Le Conseiller Fédéral Burkhalter lors de sa venue à Rabat en septembre 2013 m'avait demandé lors des présentations si « être attaché, ça fait mal ? » : je dois admettre que c'est - au contraire- très agréable ! Dix ans déjà depuis ces mêmes questions alors en poste à Colombo et dix ans de plus pour moi aujourd'hui, je crois que le temps est bientôt venu d'être enfin raisonnable et d'envisager un retour définitif en Suisse - mais j'ai déjà dit cela plusieurs fois...

5. Varia

Quoi de neuf?

Thomas Lory, ODM

La prochaine séance de formation des CVR se déroulera le 2-3 septembre 2014 et sera l'occasion de fêter les 20 ans de l'OIM Berne. Des collaboratrices et collaborateurs de plusieurs bureaux de l'OIM seront présent(e)s pour animer des discussions sur les possibilités d'assistance dans leur pays.

Impressum

Éditeur : ODM et OIM, Aide au retour
communication (RüKo)

Rédaction : Eve Amez-Droz, OIM
Roger Steiner, ODM
Thomas Lory, ODM

Collaboration : Katharina Schnöring, OIM

Photos : © OIM

Layout : Sybille Mathys, ODM

Contact : ODM : 058 465 11 11
OIM : 031 350 82 11

E-Mail : info@bfm.admin.ch
iombarn@iom.int

Internet : www.ch.iom.int
www.bfm.admin.ch